

# CHARTRE DE L'ÉLÈVE

Toute vie en collectivité suppose l'application et le respect de certaines règles. Si je ne respecte pas une de ces règles, je risque une punition ou une sanction disciplinaire.

- 1) Je me présente au collège avec une tenue correcte et décente.
- 2) Je me présente en classe en ayant obligatoirement effectué le travail demandé (leçons et devoirs) et sans l'avoir copié sur un camarade.
- 3) J'ai en permanence tout le matériel nécessaire au travail de la journée.
- 4) J'arrive à l'heure en cours sans m'attarder où que ce soit et je ne quitte pas le cours sans y être invité par le professeur ou le surveillant.
- 5) Je présente le travail écrit (cahiers, devoirs, contrôles, éventuellement devoirs supplémentaires...) avec le plus grand soin et en respectant les consignes données.
- 6) J'ai toujours mon carnet de liaison en bon état : j'y reporte régulièrement les informations données et je le fais signer par mon responsable légal. **Je le présente chaque fois qu'on me le demande** et pour chaque entrée et sortie de l'établissement.
- 7) Je ne bavarde pas et je ne me dissipe pas en classe.
- 8) Je ne mange pas et je ne mâche pas en classe et dans les couloirs.
- 9) Je dépose mes déchets et détritus dans les corbeilles prévues à cet effet.
- 10) J'ai une attitude et un langage corrects vis à vis de toute personne (élève ou adulte) tant en classe qu'au réfectoire et en récréation.
- 11) Je ne commets ni vol, ni acte de violence ou de vandalisme. Je respecte le matériel collectif et individuel (matériel pour le sport, le CDI, livres, tablettes, tables). Tout matériel endommagé sera immédiatement remplacé aux frais de la famille.
- 12) Je note que l'usage des objets de capture et de diffusion du son et de l'image (téléphones portables, baladeurs ....) est interdit sauf en cas d'usage pédagogique autorisé par l'enseignant. En cas de confiscation, ils me seront restitués par la personne qui me les a confisqués à la fin de la séance pédagogique. Cet usage non autorisé pourra selon le cas donner lieu à punition voire sanction. Une information sera adressée à la famille.
- 13) Je considère la salle d'étude et le CDI, comme des lieux de travail et non de la récréation et je respecte en ces lieux les règles précédentes.
- 14) En fin de journée, je mets ma chaise sur ma table. Je ramasse les papiers autour de ma place.
- 15) Si j'utilise les transports scolaires, je m'engage à en respecter le règlement.